



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Document de séance

10.9.2013

B7-0414/2013

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée à la suite d'une déclaration de la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

conformément à l'article 110, paragraphe 2, du règlement

sur la situation en Égypte
(2013/2820(RSP))

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, Elmar Brok, Cristian Dan Preda, Tokia Saïfi, Jerzy Buzek, Tunne Kelam, Jean Roatta, Roberta Angelilli, Francisco José Millán Mon, Rodi Kratsa-Tsagaropoulou, Arnaud Danjean, Hans-Gert Pöttering, Anne Delvaux, Jacek Protasiewicz, Elisabeth Jeggle, Bernd Posselt, Salvatore Iacolino, Giovanni La Via
au nom du groupe PPE

RE\1002469FR.doc

PE519.254v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

**Résolution du Parlement européen sur la situation en Égypte
(2013/2820(RSP))**

Le Parlement européen,

- vu ses résolutions antérieures sur l'Égypte,
 - vu la déclaration du 14 août 2013 de M^{me} Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que la déclaration commune du 7 août 2013 de M. John Kerry, secrétaire d'État des États-Unis, et de M^{me} Ashton, haute représentante de l'Union, sur la situation en Égypte,
 - vu les conclusions sur l'Égypte du Conseil "Affaires étrangères" du 21 août 2013,
 - vu l'article 110, paragraphe 2, de son règlement,
- A. considérant que l'échec du gouvernement Morsi à tenir ses promesses sur le plan économique, à prendre en considération les préoccupations légitimes de l'ensemble des forces démocratiques de la société égyptienne et à mettre en œuvre la transition démocratique que la population appelle de ses vœux depuis deux ans a entraîné une polarisation politique croissante, des manifestations de masse pour réclamer la démission du président Morsi, ainsi que de violents affrontements;
- B. considérant que, le 3 août 2013, l'armée a démis le président Morsi de ses fonctions et l'a arrêté pour incitation à la violence;
- C. considérant que le gouvernement provisoire a déclaré l'état d'urgence, que les tentatives de médiation de l'Union européenne et de la communauté internationale n'ont jusqu'à présent pas réussi à établir un dialogue politique inclusif, et que les manifestations, les affrontements et les arrestations se poursuivent;
1. exprime sa profonde solidarité avec le peuple égyptien et fait part de ses sincères condoléances aux familles des victimes des affrontements et des violences;
 2. condamne l'usage disproportionné de la force et déplore les pertes tragiques en vies humaines; demande au gouvernement égyptien de veiller à ce que les forces de sécurité établissent des procédures d'examen interne, afin que les responsabilités concernant l'usage excessif de la violence puissent être établies; invite les Frères musulmans à se garder, à l'avenir, de recourir à quelque forme de violence que ce soit, et les enjoint de soutenir, dans le respect des droits de l'homme et des principes de l'état de droit, les procédures judiciaires engagées contre ceux de leurs dirigeants qui ont appelé à la violence;
 3. déplore, dans le même temps, que la direction des Frères musulmans n'ait pas réussi à intimider clairement l'ordre à sa base politique de s'abstenir de tout acte de violence contre l'armée et la police, ainsi que contre ceux qu'ils perçoivent comme des opposants politiques, notamment la communauté copte d'Égypte; déplore que les dirigeants des

Frères musulmans n'aient pas empêché ces attaques et se soient contentés de les condamner tardivement;

4. invite les autorités égyptiennes à mettre fin à l'état d'urgence dès que possible, à libérer tous les prisonniers politiques et à traiter les détenus dans le respect plein et entier de leurs obligations internationales, afin de créer les conditions nécessaires à un processus politique inclusif;
5. condamne les violences à l'encontre de la communauté copte et la destruction d'un grand nombre d'églises, de lieux de réunion et de commerces dans tout le pays; met en exergue le pluralisme historique de la société égyptienne et les traditions pluriséculaires de la communauté copte égyptienne; demande au gouvernement égyptien d'apporter son soutien à la communauté copte par tous les moyens possibles, de telle sorte que la communauté copte égyptienne puisse demeurer un élément important du tissu social égyptien et que soit restaurée à bref délai la coexistence pacifique avec les autres communautés religieuses du pays;
6. fait remarquer que le président Morsi, bien que démocratiquement élu, n'a pas réussi à répondre aux attentes démocratiques du peuple égyptien et a été accusé de se servir de son pouvoir pour faire de l'Égypte une autocratie; fait également observer que sous le président Morsi, l'Égypte a systématiquement échoué dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme islamiste en Égypte, en particulier dans la péninsule du Sinaï;
7. souligne que les graves échecs susmentionnés ont suscité un sentiment d'aliénation croissant au sein de la société égyptienne, sentiment qui a poussé une vaste majorité d'Égyptiens à appeler pacifiquement à une nouvelle transition vers la démocratie qui garantisse des droits démocratiques adéquats à toutes les composantes politiques, sociales et religieuses de la société pluraliste qu'est la société égyptienne;
8. insiste sur l'urgente nécessité d'un processus inclusif et véritable de réconciliation nationale auquel participent toutes les forces démocratiques, politiques et sociales égyptiennes, et invite les éléments modérés des Frères musulmans à encourager énergiquement ce processus de transition démocratique et à y participer activement;
9. exprime tout son soutien au processus actuel d'élaboration et de réforme de la Constitution, et insiste sur le fait qu'il s'agit d'asseoir les fondations d'une nouvelle Égypte, véritablement démocratique, qui garantisse à tous les citoyens égyptiens, hommes et femmes, le respect des libertés et des droits fondamentaux, y compris la liberté religieuse, en promouvant la tolérance interreligieuse et la cohabitation et en garantissant la protection des minorités, la liberté d'association et la liberté des médias; est fermement convaincu que le processus de consultation concernant le nouveau projet de Constitution devrait inclure toutes les composantes du monde politique égyptien, y compris les éléments modérés des Frères musulmans, et qu'il devrait être suivi d'un référendum sur une nouvelle Constitution pluraliste, ainsi que d'élections législatives libres et régulières;
10. réaffirme son engagement à aider le peuple égyptien dans le cadre du processus de réforme démocratique et économique; invite la haute représentante à suivre de près l'évolution de la situation, en particulier en ce qui concerne la sécurité et le respect des droits et des libertés du peuple égyptien;

11. appelle à conditionner explicitement l'assistance de l'Union européenne aux engagements politiques et à leur mise en œuvre, conformément au principe du "plus pour plus", mais également à tenir compte de la situation économique terrible du pays, sans remettre en question l'aide de l'Union à la société civile et aux plus nécessiteux;
12. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et aux parlements des États membres, ainsi qu'au gouvernement de la République arabe d'Égypte.